

### Les principales mesures envisagées par le gouvernement contre nos retraites :

#### le MEDEF en rêvait, Sarkozy le fait :

- ⇒ Liquidation de la retraite à 60 ans par le report à 62 ans de l'ouverture du droit au départ !
- ⇒ Report de l'âge ouvrant droit au taux plein de 65 ans à 67 ans !
- ⇒ Allongement à 42 annuités soit 168 trimestres de cotisations pour toucher une retraite à taux plein !
- ⇒ Augmentation sans précédent des cotisations des salariés !

Ces mesures vont largement dégrader le système de retraites par répartition et les niveaux de pensions des futurs retraités. Obligés de travailler 2 ans de plus pour leur ouverture de droit, ce sont des centaines de milliers de salariés qui ne laisseront pas leur place aux jeunes générations pour travailler, empêchant ces derniers de cotiser aux caisses de retraites. 100 000 jeunes de plus au chômage, c'est 2 milliards de cotisations en moins pour les caisses de retraites !

Le rallongement obligatoire de la date de départ à la retraite de 2 ans (à 62 ans) aurait pour conséquence directe une diminution considérable du nombre d'années en bonne santé vécues après la retraite. Ce nombre d'années de bonne santé déjà réduit pour les catégories ouvrières à 16 années à partir de 60 ans (au lieu de 19 années après 62 ans pour les cadres) se réduirait encore plus pour descendre à une dizaine d'années (chaque année de travail en plus induit une année de moins en bonne santé dans ces catégories professionnelles).

Pour tous ceux qui n'auront pas leur cumul de trimestres pour assurer un taux plein à 62 ans ou plus (169 trimestres = avoir un travail sans interruption dès 18 ans !) il leur faudra encore travailler jusqu'à 67 ans pour obtenir une retraite à taux plein. Mais le niveau des retraites est tellement bas qu'ils seront encore plus nombreux qu'aujourd'hui à dépendre du minimum contributif (650,87€/mois) de la retraite de base. Au regard du nombre d'annuités exigées (169 trimestres), beaucoup ne pourront jamais atteindre le taux plein et dépendront alors de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) soit 709 € net par mois en 2010 et qui ne sont versés qu'à partir de 65 ans sous conditions de revenus. Rappelons que le seuil de pauvreté en France est de 880 €/mois.

Beaucoup de salariés ne peuvent attendre 67 ans voire 70 ans pour prendre leur retraite. Ils partiront donc avec des niveaux de pensions extrêmement faibles (entre 30 et 20 € net par mois en moins par trimestre manquant).

Pour les jeunes, pour qui rentrer dans le travail va être de plus en plus difficile (chômage récurrent, petits boulots, précarité, CDD à répétition, pas d'évolution de carrière, ...), le gouvernement avec cette réforme les obligerait à prendre des assurances par capitalisation pour éviter de se retrouver avec une pension de solidarité retraite sous le seuil de pauvreté. Ne pouvant payer le double de cotisations, ils abandonneront le système par répartition. Et c'est là tout l'enjeu de ces réformes : liquider nos régimes de retraites par répartition, obliger les salariés à donner leurs cotisations sociales aux fonds de pension et aux assurances privées pour que ces derniers puissent spéculer avec cette manne financière. Il faut savoir que les grands groupes d'assurance, tous privés, représentent un poids considérable au sein du MEDEF. On sait ce que cela a donné aux USA et en Angleterre : la ruine de millions de salariés. Avec un peu de mémoire, c'était aussi le système de pensions en France avant les régimes par répartition conquis à la Libération et il a fait entièrement faillite avec la crise économique d'avant-guerre.

L'augmentation des cotisations des salariés, ce serait 22,6 milliards d'euros ponctionnés sur leur pouvoir d'achat, participant ainsi à la stagnation économique et donc au chômage. En revanche, seulement 4,4 milliards d'euros de contribution seraient demandés aux plus hauts revenus du capital alors même que les exonérations de cotisations patronales se montent à 30 milliards d'euros par an, que les allègements d'impôts pour les entreprises en 2010 représentent 14 milliards d'euros en moins pour les budgets publics (dont 12 milliards de moins de taxe professionnelle), sans oublier le bouclier fiscal des hauts revenus qui a fait perdre des millions d'euros à l'Etat, réduisant ainsi les budgets publics et donc l'emploi public.

**Qui met en péril les pensions :  
la retraite à 60 ans ou les fonds de pension ?**